

0420046X
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ETIENNE MIMARD
32 RUE ETIENNE MIMARD
42021 ST ETIENNE CEDEX 1
Tel : 0477495920

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Bilan voyage à Cork - février 2020

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 104
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2020
Réuni le : 29/06/2020
Sous la présidence de : Christian Laurensen
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide le bilan du voyage à Cork - février 2020

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Bilan voyage Cork

Le bilan du voyage est de 24011.60 € en dépenses pour 51 élèves et 5 accompagnateurs.
Le coût par participant est de 428.78 €.
En recettes :
- 2550 € de la coopérative affectés à la part élève
- 378 € par famille soit 19278 €
- 436.72 € par accompagnateur soit 2183.60 €, sont à la charge de l'établissement.
Un trop perçu de 22 € est à rembourser aux familles.
Un trop perçu de 13.28 € par accompagnateurs reste en crédits inutilisés sur le budget de l'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0